

Chirurgie dermatologique au cabinet: spécificités, pratiques actuelles et perspectives

Dermatologic surgery in the office: specificities, current practices and perspectives

Patrick GUILLOT

Résumé

Les cabinets médicaux ne sont pas définis réglementairement en France et il n'y a pas vraiment de structures alternatives (« free standing centers » et « office-based surgery » des pays anglo-saxons). La chirurgie dermatologique largement pratiquée en cabinet libéral, bien que reconnue comme pratique interventionnelle par la Haute Autorité de Santé, l'Institut National du Cancer et l'Académie Nationale de Chirurgie, n'appartient pas officiellement aux spécialités chirurgicales. La chirurgie faite par les dermatologues est une chirurgie à visée diagnostique (biopsie partielle ou exérèse à visée histologique) ainsi qu'une chirurgie curative, le plus souvent en un temps grâce au respect des recommandations (la majorité des cancers cutanés sont en effet de bas grade). Depuis 2007, la HAS a jugé que la chirurgie d'exérèse de lésions superficielles de la peau est une chirurgie sûre et efficace, adaptée majoritairement à un exercice en externe sous anesthésie locale, ou en cas de nécessité en ambulatoire. Elle correspond à des exérèses simples et des procédés de réparation qui ne dépendent ni du lieu de réalisation de l'exérèse, ni du type de lésion. Des études viennent également démontrer que ces gestes réalisés au cabinet le sont dans d'excellentes conditions de sécurité et avec un faible coût économique. Cela repose toutefois sur un environnement adapté, une organisation optimisée, et un personnel formé. L'enjeu est sécuritaire, mais il s'agit aussi de respecter des référentiels de bonnes pratiques garantissant qualité des soins, efficacité organisationnelle et reconnaissance institutionnelle de la chirurgie dermatologique au cabinet.

Mots clés

- chirurgie dermatologique
- cabinet médical
- anesthésie locale

Abstract

In France, medical practices are not legally defined, and there are no real equivalents to the “free-standing centers” or “office-based surgery” models found in Anglo-Saxon countries. Dermatologic surgery, although widely performed in private offices and recognized as an interventional procedure by the Haute Autorité de Santé, the National Cancer Institute, and the National Academy of Surgery, does not officially belong to surgical specialties. Dermatologists perform both diagnostic (biopsy, excision for histology) and curative procedures, most of which are single-stage surgeries due to adherence to clinical guidelines, given that most skin cancers are low grade. Since 2007, the HAS has considered the excision of superficial skin lesions safe, effective, and appropriate for outpatient practice under local anesthesia, or ambulatory care when needed. These interventions, consisting of simple excisions and repair techniques, have been shown to be safe, cost-effective, and independent of both the site of care and lesion type, provided that the environment, organization, and staff training are adequate. Ensuring patient safety, adherence to best practice standards, and institutional recognition of dermatologic surgery in medical offices remain key objectives.

Keywords

- dermatologic surgery
- Office based surgery
- local anaesthesia